

■ CONSIGNES PARTICULIÈRES

AVANT L'EXAMEN

■ Sauf indication contraire donnée lors de la prise de rendez-vous, aucune préparation spéciale n'est exigée pour la réalisation de votre examen; en particulier, le jeûne n'est pas nécessaire dans la majorité des cas.

■ Sauf indication contraire de notre part ou de votre médecin traitant, vous pouvez poursuivre votre traitement habituel.

LE JOUR DE L'EXAMEN

■ Accès au service de Médecine Nucléaire par l'entrée principale des urgences, au rez-de chaussée de l'hôpital.

■ Merci de vous présenter à la réception du service de Radiologie 10 minutes avant l'heure de votre examen.

■ En cas d'empêchement ou de retard, merci de prévenir notre secrétariat dans les meilleurs délais.

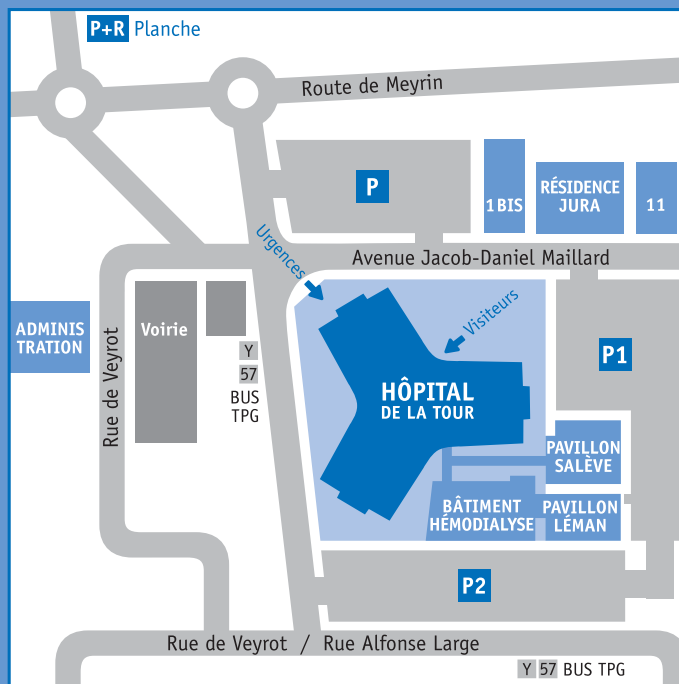
■ Documents à présenter obligatoirement le jour de l'examen:

- Votre prescription médicale (au besoin, renseignez-vous auprès du médecin prescripteur)
- Les éventuels examens complémentaires en votre possession susceptibles d'aider au diagnostic
- Votre carte d'assurance maladie

MÉDECINE NUCLÉAIRE SPÉCIALISTES FMH:

- Dr. Jean-Pierre WILLI, Responsable médical
- Dr. Renaud GUIGNARD
- Dr. Olivier RAGER

■ ADRESSE ACCÈS



Hôpital de La Tour

Av. J.D. Maillard 3
CH-1217 Meyrin

MÉDECINE NUCLÉAIRE
Secrétariat (8h-18h):
Tél. +41 22 719 65 05
Fax. +41 22 719 65 06
www.latour.ch

■ MÉDECINE NUCLÉAIRE

DEMANDE D'EXAMENS SCINTIGRAPHIQUES ET SPECT-CT

Examen demandé:

Nom et prénom:

Rendez-vous le:

Horaire injection: Horaire retour:

Résultats par: fax

courrier tél

Copie a:

Signature ou cachet du médecin prescripteur:



